



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable et l'égalité des sexes pour les Parlements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Alexandrie (Egypte), 18 – 20 septembre 2018

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire, la Chambre des Représentants de l'Egypte et l'Union interparlementaire arabe

Sous le patronage de la Ministre égyptienne de l'investissement et de la coopération internationale, Dr. Saha

DOCUMENT FINAL

Présenté par les rapporteurs du séminaire régional, Mme Jameela Ali Salman, parlementaire (Bahreïn), et M. Kamal Ahmed, parlementaire (Egypte)

Nous, parlementaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, nous sommes réunis à Alexandrie (Egypte), du 18 au 20 septembre 2018, à l'occasion du Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable (ODD) et l'égalité des sexes. Le séminaire était organisé conjointement par la Chambre des Représentants de l'Egypte, l'Union interparlementaire (UIP) et l'Union interparlementaire arabe. Nous remercions la Bibliothèque d'Alexandrie d'avoir accueilli cette manifestation avec la plus grande hospitalité.

En adoptant les ODD, nos pays se sont engagés à susciter un changement de paradigme en vue d'une approche du développement plus participative, transparente, inclusive et durable. Nous avons discuté de la manière dont nous pouvons, en tant que parlementaires, contribuer à réaliser les ODD dans nos pays respectifs et dans la région. Nous avons reconnu l'importance fondamentale de l'Objectif 5 sur l'égalité entre les sexes et de l'Objectif 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces pour la mise en œuvre du cadre des ODD dans notre région.

Le séminaire a permis aux participants de mettre en commun leurs connaissances, leur expérience et leurs bonnes pratiques. La présentation des plans d'action de l'UIP et de l'outil d'auto-évaluation de l'UIP/PNUD sur les ODD a permis d'alimenter les débats, enrichis également par les contributions d'experts d'organisations partenaires, à savoir le Conseil national pour les femmes (Egypte), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ONU Femmes, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et Equality Now.

Nos discussions ont porté sur les questions suivantes : Quels sont les éléments clés d'une action parlementaire forte en matière d'égalité des sexes et d'ODD ? Comment les parlements de notre région peuvent-ils véritablement intégrer la dimension de genre et les ODD dans leurs travaux ? Comment pouvons-nous, en tant que parlementaires, jouer un rôle plus actif dans ce processus, notamment en réformant les cadres juridiques, en évaluant les budgets, en assurant le suivi de l'impact des lois et de la mise en œuvre des politiques ?

Nous avons activement réfléchi à ces questions et avons formulé les conclusions, mesures et recommandations suivantes, en vue de renforcer l'engagement parlementaire sur les ODD et l'égalité des sexes.

1. Le parlement joue un rôle essentiel dans la réalisation des ODD et de l'égalité des sexes. Afin d'être efficace et véritablement utile, chaque parlement doit exercer pleinement toutes ses fonctions et garantir l'efficacité des lois, des allocations budgétaires, des contrôles et des évaluations systématiques d'obstacles aux progrès. En tant que pilier de la démocratie, le parlement doit s'assurer que tous les pans de la population contribuent aux ODD et en tirent des bénéfices. Sans égalité des chances et justice sociale, il ne saurait y avoir de développement durable.
2. Les ODD représentent un cadre utile centré sur les personnes, qui peut contribuer au développement durable de nos sociétés, en particulier si l'égalité des sexes est envisagée de manière transversale, afin d'éclairer l'ensemble de nos travaux sur les objectifs. Les femmes sont le noyau dur de la société. Leur autonomie est indispensable à l'accomplissement de progrès. La volonté politique d'obtenir des avancées dans ces domaines doit perdurer et être renforcée.
3. La gouvernance, telle que représentée par l'Objectif 16, est un des principaux moteurs du changement. La paix, l'état de droit, la justice, des institutions efficaces, responsables et inclusives, et plusieurs autres aspects de l'Objectif 16, sont autant d'éléments constitutifs d'un environnement propice à la participation de nos pays et de nos peuples à la réalisation des ODD. Des parlements efficaces sont essentiels à la mise en œuvre de cet objectif. Les parlementaires hommes et femmes doivent travailler de concert et avec toutes les parties prenantes afin d'investir dans le développement et le renforcement de leur parlement.
4. Plusieurs pays de notre région sont toujours en proie à des situations de conflit ou d'occupation, au terrorisme ou à des crises humanitaires. Cela constitue un obstacle important aux efforts déployés pour parvenir au développement durable et met une énorme pression sur les institutions et les populations, en particulier les femmes et les filles, surtout en Palestine. Le message que nous adressons est clair : la paix et le développement sont indissociables et ne pourront devenir réalité que lorsque toutes les sociétés se trouveront sur la voie de la prospérité et de la stabilité. Nous appelons à une forte solidarité internationale afin qu'aucun pays ou peuple ne soit laissé pour compte dans la mise en œuvre des ODD.
5. La gouvernance et les institutions démocratiques et inclusives jouent un rôle vital dans la réalisation des ODD, car c'est sur elles que reposent les sociétés justes et pacifiques. Nous insistons sur le fait que la participation égale des femmes à la vie politique est une condition nécessaire à l'établissement de parlements plus inclusifs et représentatifs. Tout en nous réjouissant du nombre accru de femmes dans nos parlements, nous exprimons notre préoccupation quant à une stagnation dans ce domaine. Nous exhortons tous les parlements à renforcer la participation des femmes à tous les aspects des travaux législatifs en vue d'instaurer la parité dans la vie politique et les parlements d'ici à 2030, y compris en appliquant des quotas électoraux si nécessaire.
6. Nous soulignons l'importance de disposer de cadres de suivi et institutionnels coordonnés pour les ODD comme condition préalable à leur mise en œuvre. Il n'existe pas d'approche standard : chaque parlement doit analyser ses propres capacités et définir le mécanisme qui lui convient le mieux pour participer à la mise en œuvre des ODD dès que possible. Nous encourageons fortement tous les parlements de la région à procéder à l'auto-évaluation de l'UIP/PNUD sur les ODD, et nous nous engageons à conduire ce processus dans nos parlements respectifs.
7. Outre les institutions et les cadres, nous reconnaissons l'importance de l'engagement citoyen dans la réalisation des ODD et de l'égalité des sexes. La priorité est d'améliorer les habitudes sociétales en matière d'égalité, d'inclusion et de respect de l'environnement et de la planète. En tant que représentants du peuple, les parlementaires doivent servir de modèles pour insuffler ce changement des plus difficiles. Ils doivent montrer l'exemple et véhiculer des

messages clairs, compréhensibles et ciblés, qui auront une résonance auprès de la population et seront sources de changement.

8. Nos pays ont déjà accompli d'importants progrès sur la voie de l'égalité des sexes et de l'autonomie des femmes. Le cadre des ODD permet de poursuivre la mise en œuvre des changements politiques et juridiques visant à combattre les discriminations à l'encontre des filles et des femmes, à augmenter le nombre de femmes impliquées dans les prises de décisions à tous les niveaux de la société, et à faire en sorte que les ressources soient allouées dans le cadre d'une approche sensible au genre.
9. Nous reconnaissons l'importance des conventions internationales des droits de l'homme et d'autres instruments pour la réalisation des ODD et de l'égalité des sexes. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) a été ratifiée par de nombreux pays de notre région. Elle constitue une feuille de route pour tous les pays en vue d'intégrer pleinement les droits des femmes aux droits fondamentaux. Les parlements doivent continuer de jouer un rôle central pour concrétiser la CEDEF sous forme de lois et de politiques nationales et en contrôler la mise en œuvre. De même, il est important que les parlementaires plaident en faveur de mesures et de programmes contraignants pour mettre fin à la violence envers les femmes, qu'ils exhortent les gouvernements à traduire leurs engagements internationaux en lois nationales et qu'ils garantissent l'autonomie économique des femmes.
10. Nous saluons les inlassables efforts que déploient les groupes des femmes parlementaires, tant au niveau national que régional, pour garantir l'égalité des sexes dans notre région, ainsi que les progrès réalisés jusqu'ici. Nous reconnaissons que l'égalité des sexes est une responsabilité partagée entre les femmes et les hommes. Une coopération de cette nature, un dialogue permanent et de nouvelles possibilités, pour les femmes parlementaires, d'apporter une contribution sont autant de moyens efficaces d'assurer des cadres politiques nationaux inclusifs et efficaces.
11. Nous reconnaissons l'importance que revêtent les données dans la prise de décisions politiques pertinente et éclairée. Des systèmes de gestion de données doivent être élaborés ou améliorés, afin que les données soient intégrées de façon adéquate et efficace dans les décisions juridiques et politiques qui concernent la mise en œuvre des ODD et l'égalité des sexes. Les parlements doivent établir une coopération étroite avec les instituts statistiques, veiller à ce que ceux-ci travaillent dans un cadre propice à la production d'informations exactes, pertinentes et utiles, et garantir le droit à l'information des citoyens dans les cadres législatifs.
12. On ne saurait surestimer l'importance des partenariats dans la réalisation des ODD et de l'égalité des sexes. A mesure que les parlementaires s'engagent activement dans ces domaines, ils doivent multiplier les contacts avec la société civile, le secteur privé et d'autres partenaires – du niveau local jusqu'au niveau mondial – et favoriser les partenariats efficaces, à même de produire des résultats pour les populations et la communauté internationale. Nous proposons la mise en place d'une coalition arabe pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'adoption d'une stratégie arabe unifiée pour le prochain plan d'action. Nous reconnaissons l'importance de l'UIP en tant que plate-forme de partenariat et de coopération, que ce soit entre les parlements mêmes ou entre les parlements et l'ONU ou d'autres parties prenantes.
13. Nous reconnaissons l'importance des examens nationaux volontaires, qui stimulent la prise de mesures en faveur des ODD. Nous exhortons les parlements à collaborer avec leurs gouvernements respectifs, à contribuer à ce processus et à participer à des commissions de développement durable. Nous félicitons les pays de la région qui ont déjà présenté leur rapport au Forum politique de haut niveau, et nous invitons les autres pays à leur emboîter le pas. Nous prenons acte du fait qu'il y aura un examen de l'ODD 16 en 2019, et nous recommandons à nos pays de saisir cette occasion pour souligner les difficultés auxquelles notre région fait face dans les domaines de la paix, de la stabilité et de la sécurité.

Afin d'encourager l'action en faveur de l'égalité des sexes et des ODD, nous transmettrons le présent document à nos collègues parlementaires par toutes les voies possibles. Nous nous engageons également à diffuser et à défendre ce document auprès d'autres parties prenantes concernées.

Nous prions instamment l'UIP de porter nos conclusions et nos recommandations à l'attention de la communauté parlementaire mondiale et d'assurer un suivi dans le cadre de ses programmes et Assemblées. Nous demandons également à l'UIP de continuer à faciliter la mise en commun de bonnes pratiques et d'expériences entre les parlementaires de notre région, afin de renforcer leur contribution et d'encourager l'action pour parvenir au développement, à l'égalité et à la paix dans le monde.